

Séance du Conseil municipal du 19 juin 2014

Extrait du procès-verbal

...

5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal

En tant que membre de la commission Affaires sociales, Mme Sommer participe régulièrement depuis 2008 régulièrement à la journée de la Fédération genevoise de coopération (FGC). Au départ, sa présence avait été nécessaire. Elle ne l'est plus vraiment depuis deux ans puisque la commune s'est dotée de personnel administratif : alors que Mme Sommer était auparavant seule à participer à cette journée, elle était accompagnée ces deux dernières années par trois personnes.

La commune subventionne la Fédération genevoise de coopération à raison d'un tiers du 0,7 % du budget de fonctionnement, ce qui représente entre CHF 60'000.- et 75'000.- par année. Le 24 janvier 2014, le Grand Conseil a décidé de réduire les fonds alloués à la FGC de deux millions sur la période 2013-2016. Cette réduction a un impact considérable sur le budget annuel d'environ CHF 11'000'000.- de la Fédération genevoise de coopération. Le ton a été d'emblée donné lundi passé. Des représentants de la Confédération assistent régulièrement à ces journées. Le représentant de la DDC, laquelle subventionne la fédération à raison de 30 %, a rappelé qu'une telle subvention était bien la preuve du sérieux de cette dernière, puisque la DDC en examine attentivement les activités. Il a relevé par ailleurs que les Suisses romands sont bien plus sensibilisés en la matière que les Suisses alémaniques.

Mme Sommer explique que les communes genevoises subventionnent la Fédération genevoise de coopération à hauteur de 47 % de son budget, dont 22 % versés par la ville de Genève. Le solde, soit 23 %, est financé par le canton. La commission technique a reçu l'année passée quarante projets, dont trois ont été refusés parce qu'ils n'ont pas été jugés suffisamment sérieux.

Comme les conseillers municipaux le savent, Mme Sommer a travaillé avec les étrangers, plutôt les instances qui les renvoient. Elle est donc sensibilisée à la problématique ou plutôt avec. Genève est par excellence la ville internationale de la Suisse. A l'étranger, on connaît Genève, mais pas nécessairement Zurich ou Berne. Les organisations internationales font partie de notre quotidien, elles nous sont familières, elles font partie de notre tissu économique. Chacun en profite, de près ou de loin. Mardi passé, M. Longchamp, président du Conseil d'Etat s'est rendu à Berne pour plaider la cause de la Genève internationale. Mercredi, un article dans *La Tribune de Genève* mentionnait qu'une commission parlementaire s'occupait de ce problème. Aujourd'hui, Mme Sommer a lu dans *Le Temps* que M. Félix Gutzwiller, parlementaire fédéral PLR, veut sensibiliser ses collègues alémaniques à cette problématique. Dès lors, il n'est pas étonnant qu'à Genève, nous soyons aussi acteurs de la Genève internationale, qu'il y ait des associations locales qui veulent s'investir. La Fédération genevoise de coopération, en tant qu'association faîtière, aide et accompagne de nombreux organismes. Mme Sommer se félicite que la vocation de la Genève internationale se retrouve au sein des petites associations locales qui poursuivent, finalement, le même but que les organisations internationales : lutter contre la faim, pour la paix, pour l'accès à l'eau... Elle sait qu'il y a des discussions à ce sujet au sein de la commune, et dans son propre parti. Elle invite les conseillers municipaux à accueillir toujours positivement les efforts accomplis par la fédération et à faire en sorte que la commune poursuive son subventionnement.

La Présidente remercie Mme Sommer de ces explications. Elle la remercie également de la remplacer fidèlement lors de ces journées de la Fédération genevoise de coopération. En effet, pour des raisons professionnelles, elle est pratiquement toujours retenue par les examens ; ces derniers se déroulant au mois de juin.

Séance du Conseil municipal du 19 juin 2014

Extrait du procès-verbal

La première communication de M. Borda d'Agua est afférente à la commission Culture. M. Karr l'a rappelé en lisant tantôt les communications de Mme Grandjean-Kyburz, la semaine prochaine débutera le premier *Laboratoire musical* de la commune. La commission Culture incite vivement les conseillers municipaux à participer à cette manifestation novatrice dans le canton, voire en Suisse romande. Pendant une semaine, ces derniers auront la possibilité de voir et d'écouter ce qui se passe dans les coulisses des concerts puisqu'ils pourront assister à des cours mais également aux répétitions avant les concerts qui seront donnés dans le parc Stagni ou, en cas de mauvais temps, dans la salle communale.

La deuxième communication de M. Borda d'Agua tient à la délégation au journal *Le Chênois*. L'assemblée générale aura lieu lundi 23 juin 2014 à 18 h 30 au Point-Favre.